

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	30 (1942)
Heft:	621
Artikel:	Une assemblée de femmes pasteurs
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264589

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^e Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^e René BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organes officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs



ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ETRANGER... 8.—

Numéro... 0.25

Les abonnements matriculés jusqu'à la fin d'août, il est

évident d'abonnement à 6 mois (3 fr.) renouvelable pour la renouvellement de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largur de la colonne : 70 mm.

Réductions pour annonciations répétées

les abonnements matriculés jusqu'à la fin d'août, il est

évident d'abonnement à 6 mois (3 fr.) renouvelable pour la renouvellement de l'année en cours.

A relire avant le 1^{er} août

...La plus noble forme de notre devoir, c'est de veiller de toute notre ferveur sur nos libertés démocratiques, de les pratiquer et de les proclamer, de les défendre et même de souffrir pour elles s'il le faut. Car si la flamme claire de ces libertés cessait de brûler — alors notre pays ne serait plus celui dont nous voulons pouvoir être fières...

Fragment d'un « Message aux femmes suisses » du groupement « La Femme et la Démocratie ».

Vacances...

Comme chaque année, et essentielle-
ment pour des motifs budgétaires, la publi-
cation de notre journal est suspendue pen-
dant un mois d'été. Ce numéro-ci est donc
le dernier à paraître avant cette interrup-
tion qui portera sur tout le mois d'août.

Mais ces vacances financières sont aussi
des vacances bien méritées par tous ceux
qui travaillent si constamment pour notre
journal : rédaction, collaboratrices et colla-
borateurs, imprimeur, expédition, etc. et
auxquels nous souhaitons de tout cœur de
belles journées de détente, comme nous en
souhaitons à nos lecteurs et lectrices. Nous
savons que les temps actuels ont fait dis-
paraître un des éléments essentiels des
vacances d'autrefois : l'insouciance ; car il
est impossible de se réjouir sans arrié-
pensées lorsque l'on a le cœur angoissé et
l'âme en deuil de toutes les misères qui
pèsent sur notre malheureux monde. Et
cependant, comme cette détente est, non
seulement nécessaire pour beaucoup, mais
encore utile à l'activité professionnelle
d'un grand nombre, c'est en répétant le
souhait d'autrefois « Bon été... » que nous
disons « au revoir, en septembre » à tous
nos fidèles amis.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

P. S. — Malgré cette suspension d'activi-
té, notre Direction garde ses portes
ouvertes pour toute annonce d'abonnement
nouveau, toute demande de numéros spé-
cimens, tout ordre de publicité. Avis à chacun.

A travail égal...

Les féministes protestent très vi-
vement, et avec combien de raison ! contre la
différence selon le sexe dans les soldes payées
aux conducteurs d'ambulances militaires.
Hommes et femmes accomplissent le même
service, dans les mêmes conditions de hâte,
et au milieu des mêmes difficultés, la durée
de leur travail étant également de 84 heures
par semaine. Or, les hommes touchent une
solde de 74 sh. et les femmes... de 48 sh !
On comprend les protestations qui s'élèvent
contre le Ministère de l'Intérieur duquel dé-
pendent ces échelles de traitements.

„Notre“ Bi-millénaire¹

III. Albertine Necker-de Saussure et Germaine de Staël-Necker

Pourquoi pouvons-nous rapprocher ces deux
noms ? Parce que ces deux femmes furent
contemporaines et parentes, oui, mais surtout
parce qu'elles furent amies. Et c'est quelques
traits de cette amitié que nous voudrions relever ici.

Albertine de Saussure est née à Genève le
13 mars 1766, Germaine Necker à Paris,
le 22 avril de la même année. La petite Al-
bertine élevée, comme on a pu le dire, à
l'ombre de son père, le grand H.-B. de Saus-
sure, dans ce milieu genevois ouvert à toutes
les idées, n'était pas sans avoir entendu par-
ler des grands Necker de Paris et de leur
fille prodige, sa contemporaine. Mais les deux
jeunes filles ne firent connaissance que lors-
qu'Albertine, fiancée à Jacques Necker, le
neveu et filleul du ministre, fut présentée à
ses illustres parents.

C'était en 1784, l'entrevue redoutée et
redoutable fut l'occasion chez les de Saussure
de bien des hésitations au sujet de la toilette
que devrait porter Albertine. Finalement on
décide qu'elle mettra sa robe citron ! Les
deux jeunes filles qui avaient 18 ans s'examina-
rent sans grande bienveillance. Mais la vie
ne tarda pas à les rapprocher.

C'est Madame de Staël qui, la première, s'est
attachée à sa cousine. Son cœur s'est ému en

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter, non
seulement que nous comprenons ces protesta-
tions du point de vue féministe, mais encore que nous en félicitons les femmes anglaises du
point de vue démocratique et national. Trop souvent, en effet, les femmes ont tendance à accepter passivement toutes les injustices, en se disant qu'il en a toujours été ainsi, et encore, et dans ces temps difficiles, en s'imaginant remplir un devoir patriotique en se tenant « pour ne pas créer de difficultés à nos autorités... ». Nous pensons au contraire que protester comme le font les Anglaises contre toute inégalité de traitement, et par conséquent contre toute atteinte portée aux principes dé-
mocratiques, constitue un geste d'une beau-
coup plus grande valeur patriotique, en tenant en éveil l'attention des autorités, en habi-
tuant les gouvernements à des critiques moti-
vées, et en sauvegardant ainsi, même sur une échelle restreinte, quelques-uns des prin-
cipes essentiels pour lesquels combat leur
pays.

E. Gd.

Une assemblée de femmes pasteurs

L'Association suisse des femmes pasteurs a tenu son assemblée annuelle à Oberipp (Berne), sous la présidence de M^e Rosa Gutknecht, pasteur au Grossmünster de Zurich. L'ordre du jour comportait, entre autres, une étude et un entretien sur la question : Nos Eglises et paroisses suisses dans la tourmente actuelle. Il a été insisté sur la nécessité de préparer et d'armer les paroisses en vue de détresses semblables à celles qui oppriment diverses Eglises dans le monde, et de travailler surtout à créer des communautés vi-
vantes, aussi bien pour les temps normaux que pour les difficultés éventuelles.

M^e Lydia von Auw (Saint-Loup) représentait les théologiques romandes.

(*La Vie protestante*)

Collaboration féminine

Dans un exposé fait à Bâle, dernièrement, M.
F. Rinderer, au nom de l'Office de guerre pour
l'alimentation, a rendu hommage à la collaboration
féminine, en mentionnant l'activité constante des
organisations féminines de la ville et de la campagne.

Tout en accomplissant leurs tâches éducatives
sociales et ménagères a-t-il dit, les femmes se
sont mises à la disposition de l'économie de

Le droit au travail de la femme mariée et le statut de la femme

Résolutions adressées aux gouvernements des
pays alliés se trouvant à Londres par les
grandes organisations féminines internatio-
nales.

1. Considérant que le droit au travail ré-
munier est un des droits essentiels de la per-
sonnalité humaine, et considérant par consé-
quent que le chômage avec toutes ses consé-
quences physiques, sociales, économiques et
morales est un mal aussi sérieux pour la fem-
me que pour l'homme,

Le Comité de Liaison des organisations fé-
minines internationales demande à tous les
gouvernements de prendre dès maintenant
comme dans les plans pour l'après-guerre les
mesures nécessaires pour que le droit au tra-
vail normalement rétribué et le droit d'user
de toutes les possibilités de préparation profes-
sionnelle et d'avancement ne soit dénié à
personne pour cause de sexe ou de mariage.

2. Nous, organisations internationales sous-
signées et coopérant par l'intermédiaire du
Comité de Liaison, considérons que le moment
est venu d'exprimer brièvement les voix quant
au futur statut de la femme qui sont communes
aux femmes de nombreux pays, mais dont certaines ne peuvent faire entendre librement
leur voix.

Lorsqu'en 1937, la Société des Nations insta-
rait un Comité d'Experts pour étudier la
question du statut de la femme, elle répon-
dait ainsi à la demande de nombreux cercles
féminins, qui estimavaient que la situation de
la femme dans la collectivité était une question
d'importance fondamentale. Or, une fois en-
core la guerre fournit l'occasion à toutes les
communautés de reconnaître à nouveau le

rôle vital actuellement tenu par la femme, car
même dans les pays où elle est théoriquement
traitée comme appartenant à une classe en
dehors de l'Etat et dont les intérêts sont pure-
ment domestiques, on reconnaît dans la pratique
que elle est indispensable dans des sphères
autrement étendues.

Nous réalisons pleinement qu'il est impossi-
ble de prévoir quelles seront les conditions de
vie de l'après-guerre pour tous ceux qui sont
actuellement entraînés dans la tourmente des
hostilités, mais quelles que puissent être ces
conditions, nous désirons établir clairement
que nous n'avons en aucune manière modifié
notre conviction que l'égalité du statut entre
l'homme et la femme constitue un élément
essentiel, dont il est à tenir compte si l'on
veut que ces conditions de vie d'après-guerre
donnent satisfaction à la communauté. Car
notre tâche à nous, femmes et citoyennes,
est de travailler pour obtenir l'égalité.

(Signé): CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES;
ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE
SUFFRAGE ET L'ACTION CIVIQUE ET POLI-
TIQUE DES FEMMES; ALLIANCE UNIVER-
SELLE DES UNIONS CHRÉTIENNES DE
JEUNES FILLES; LIGUE INTERNATIONA-
LE DE FEMMES POUR LA PAIX ET LA
LIBERTÉ; FÉDÉRATION INTERNATIONA-
LE DES FEMMES UNIVERSITAIRES; UNION
MONDIALE DE LA FEMME POUR LA
CONCORDE INTERNATIONALE; UNION
MONDIALE DE LA FEMME POUR LA TEM-
PÉRANCE; ALLIANCE SOCIALE ET POLI-
TIQUE DE STE-JEANNE; FÉDÉRATION
INTERNATIONALE DES FEMMES MAGIS-
TRATS ET MEMBRES DE PROFESSIONS JU-
RIDIQUES; FÉDÉRATION INTERNATIONA-
LE DES FEMMES DANS LES PROFESSIONS
ET LES CARRIÈRES LIBÉRALES; GUILDE
INTERNATIONALE DES FEMMES COOPÉ-
RATRICES.



Cliché Mouvement Féministe
Albertine de Saussure avant son mariage

guerre. Elles sont représentées dans les adminis-
trations, dans les commissions fédérales et canton-
nales, dans les offices fiduciaires des fruits et
des légumes. Elles contribuent à la solution pra-
tique de questions importantes relatives aux cul-
tures, à la fixation des prix, à l'utilisation des excé-
dents, à la mise en conserve, au séchage des
fruits et des légumes. De plus, elles font un grand
travail de propagande par la parole et par la plu-
me, par des cours et par un service de presse
approprié. Sans la collaboration de nos femmes,
on ne pourrait songer à tenir au milieu des dif-

ficultés économiques qui sont les nôtres. Toute
la population leur est reconnaissante et leur dit :
merci...

De son côté, lors d'une séance d'orientation sur
l'activité de la Chambre pénale des Mineurs dans
le canton de Vaud, M. A. Vodoz, chef du dépar-
tement de Justice et Police, a relevé que les
craintras que d'aucuns émirent au sujet de la col-
laboration de femmes à l'administration de la jus-
tice n'étaient nullement fondées ; les juges fémi-
nins (M^e de Rham-Chavannes et M^e Jeanne
Paschoud, à Lausanne) de la Chambre pénale de

lire elle s'en acquitte à la satisfaction de la famille qui forme « le conseil épuratoire ». La *Notice* est palpitante de vie, disent les contemporains.

C'est pas une biographie comme nous les
entendons aujourd'hui, où rien n'est laissé
dans l'ombre, où tout s'étale au grand jour,
souvent pèle-mêle et sur le même plan. La
Notice sur le caractère et les écrits de Madame
de Staël, est un portrait, surtout un portrait moral. Ce morceau est capital, il mérite d'être
lu et relu, il est riche de pensées. C'est un
réervoir d'idées, disait M^e Billiet-Huber. Pour
M^e Necker la vie de M^e de Staël, c'est l'étude de notre nature faite en grand,
et nous trouvons dans les pages qu'elle lui
consacre la plupart des idées qui seront re-
prises et développées dans l'*Education pro-
gressive*.

Nous n'avons pas à évoquer ici la carrière
littéraire de M^e de Staël, mais seulement ses
rapports avec Genève et ses amitiés gene-
voises dont les plus chères étaient Albertine
Necker de Saussure et M^e Billiet-Huber l'a-
mine de toujours.

On a beaucoup dit que M^e de Staël n'ai-
mais pas Genève. Certes elle l'a dit elle-même.
Que ne peut-on faire dire à une personne qui
a tant parlé et tant écrit ? Mais avouons-le,
(il le faut bien) ce qu'elle n'aimait pas à Ge-
nève, c'était les Genevoises ! On comprend
pourquoi. Plusieurs étaient plus instruites
qu'elle-même, et puis elles avaient trop d'es-
prit, et cet esprit n'était pas toujours bien-
veillant à son égard. Pensons à Rosalie de
Constant qui avait quelques bonnes raisons

¹ Voir les deux précédents Nos du *Mouvement*.

voyant Albertine à Lausanne auprès de son
père en 1792. L'illustre savant chassé de
Genève par la révolution est vieilli préma-
turement. Madame de Staël comprend cette dou-
leur mieux que personne, et l'amour filial
qui est en elle toujours vibrant la jette dans
les bras de sa cousine, dont elle devine toute
la détresse. C'est ce sentiment passionné et
plein d'admiration que chacune portait à son
père qui rapprocha plus que tout autre chose
les deux cousines.